

Rapport d'activités et propositions d'actions pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture – Sommaire –



Préparé par la Ville de Baie-Saint-Paul
À partir du rapport remis par le réseau Les Arts et la Ville et Antoine Guibert,
consultant et expert pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture
Juin 2019



Le présent document fait état des conclusions du rapport d'activités et des propositions d'actions pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture remis à la Ville de Baie-Saint-Paul au mois de mai 2019 par le réseau Les Arts et La Ville. Ce rapport, rédigé par Antoine Guibert, consultant et expert pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture, expose la vision du futur, l'état de la situation (défis, forces et spécificités de Baie-Saint-Paul) et les actions proposées et priorisées par les quatre-vingt-six participants à la clinique culturelle tenue le 15 mars 2019 à Maison Mère de Baie-Saint-Paul.

Initiée par le réseau Les Arts et la Ville, la clinique culturelle réunit les différents secteurs de la communauté (éducation, culture, santé, affaires, environnement, etc.) dans le cadre d'une démarche transversale, participative et horizontale (d'égal à égal). Elle vise à faire émerger une vision commune et une proposition de plan d'action pour le développement durable de la communauté. La Ville a travaillé avec l'équipe du réseau Les Arts et la Ville pour organiser cette journée de travail collaboratif avec pour objectif de recueillir la vision de divers secteurs pour orienter la révision de sa politique culturelle.

En avant-midi, les participants ont été invités à prendre part à un premier atelier participatif visant à établir le diagnostic local et l'état de la situation générale de la culture au sein de la communauté. En après-midi, un deuxième atelier a été présenté afin d'élaborer des propositions d'actions selon les quatre grandes thématiques suivantes :

Culture et citoyens : Favoriser l'accès et la participation active de toutes et de tous à la vie culturelle;

Culture et cohésion sociale : Répondre aux enjeux sociaux par l'action culturelle;

Culture et économie : Favoriser le développement économique par l'action culturelle;

Culture, environnement et aménagement du territoire : Améliorer le cadre de vie et l'environnement par l'action culturelle;

Lors de cet atelier, les participants de chaque groupe ont travaillé de concert pour répondre aux trois questions suivantes :

Quelles actions ont été mises en place?

Quelles actions pouvons-nous entreprendre?

Quelles actions seraient prioritaires?

Les actions proposées sont directement issues des échanges et des souhaits exprimés par l'ensemble des participants. Elles ont ensuite été analysées par Antoine Guibert qui en a tiré cinq grandes orientations. Dans le rapport intégral, l'auteur émet également des exemples inspirants pour chacune des orientations. Ce sommaire présente les grandes lignes des orientations et des recommandations générales suggérées par M. Guibert.

Orientation prioritaire n° 1 – Mettre en place une gouvernance culturelle transversale, horizontale et participative pour favoriser les collaborations, les synergies, la cohésion et la mobilisation des acteurs locaux

Bien que les actions relatives à la gouvernance n'aient pas recueilli le plus grand nombre de votes de la part des participants, cette orientation est jugée prioritaire et constitue un prérequis pour la pleine réalisation des quatre autres orientations. Les participants soulèvent le besoin de mieux arrimer les actions des différents secteurs entre eux et de renforcer davantage les collaborations et les partenariats entre l'action municipale et l'action de la société civile, et ce, dans le but de créer une synergie collaborative visant à renforcer la cohésion, la mobilisation et le dynamisme de la vie culturelle. Les participants demandent que soient renforcées l'appropriation et l'action citoyenne, ainsi que la participation et l'implication des citoyens dans la vie culturelle, la gestion des infrastructures et les décisions publiques. Ils soulèvent ainsi le besoin d'avoir davantage d'occasions de s'exprimer ouvertement en matière de culture afin de contribuer activement à cette concertation souhaitée. Les participants remarquent le besoin d'améliorer les communications afin de rejoindre l'ensemble de la population.

Orientation prioritaire n° 2 – La culture pour favoriser le bien-être des citoyens, la cohésion sociale et la rétention de la population

L'exode des jeunes semble être un enjeu prioritaire unanimement identifié par les participants à la clinique. Ils ont évoqué leurs préoccupations par rapport au vieillissement de la population et la nécessité de mettre en place des stratégies relatives à la jeunesse afin de mieux comprendre leurs besoins, d'y répondre et de favoriser leur implication citoyenne. Les participants soulignent l'importance d'attirer de nouveaux arrivants, notamment les plus jeunes, de mieux les accueillir, de favoriser les rencontres et de chercher à les retenir en région. La mise en valeur des échanges intergénérationnels et l'amélioration de l'intégration des aînés sont également évoquées. Par ailleurs, les participants soulèvent la présence de plusieurs enjeux notamment liés à la pauvreté et la nécessité de mieux répondre aux divers besoins sociaux des habitants de la ville. À bien des égards, la culture apparaît comme un moyen important pour renforcer la vitalité du milieu, le sentiment d'appartenance et favoriser la cohésion sociale. De façon générale, les participants proposent de « mettre le citoyen au cœur » de l'action culturelle municipale, ce qui devrait se refléter dans l'ensemble de la politique culturelle et des orientations.

Orientation prioritaire n° 3 – Vers la démocratie culturelle : favoriser l'accès et la participation de tous et de toutes à la vie culturelle, et placer les citoyens au cœur de l'action culturelle

Les participants soulèvent le besoin de rejoindre le plus de personnes possible et de les intéresser à la vie culturelle. De façon générale, ils souhaitent rendre la culture plus présente et plus accessible. Selon eux, l'offre culturelle devrait cibler avant tout la population locale et constituer un moteur de qualité de vie et de bien-être. Ainsi, il semble nécessaire de favoriser davantage de démocratie culturelle par un plus grand accès de même que par la

participation de tous les habitants de Baie-Saint-Paul à la vie culturelle. En ce sens, il est proposé de faire vivre une expérience aux gens, de favoriser l'appropriation citoyenne des établissements culturels et de l'offre culturelle, d'adapter celle-ci à la diversité des participants et de chercher à rejoindre le plus grand nombre. Bref, de démocratiser la culture.

Orientation prioritaire n° 4 – Vers l'aménagement culturel du territoire de Baie-Saint-Paul : améliorer et embellir le cadre de vie et l'environnement par l'action culturelle

Les participants ont soulevé le besoin de mettre en valeur l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul par l'aménagement du territoire, la protection et la mise en valeur de son environnement naturel. De ce fait, ils ont souligné la nécessité de préserver les paysages, d'en améliorer leur connaissance et d'adopter des mécanismes de protection adéquats. Ils ont également relevé des enjeux concernant une meilleure intégration de l'art dans la ville, la dynamisation de certains espaces (tel le secteur du quai) et le besoin de mieux sensibiliser la population à la protection de l'environnement naturel.

Orientation prioritaire n° 5 – Favoriser un développement économique inclusif et équilibré par et pour l'action culturelle

Sur le plan économique, les participants soulèvent le besoin de favoriser l'achat local et la diversification économique et d'attirer les entrepreneurs et la main-d'œuvre. Ils souhaitent également favoriser un développement économique inclusif et équilibré, respectueux des valeurs et de l'identité culturelle de la population. En ce sens, les participants soulignent que le développement culturel devrait être avant tout pensé et orienté de façon à renforcer le milieu de vie et le bien-être général dans une logique « gagnant-gagnant », avant de s'adresser aux visiteurs et aux touristes. Les participants émettent ainsi le souhait de miser sur les particularités culturelles du territoire et de les valoriser autant auprès des citoyens que pour des visiteurs. Ils soulèvent également le besoin de renforcer les conditions de vie des artistes et des artisans du territoire.

Recommandations générales

- **Définir une vision commune : mettre le citoyen au cœur**

Il semble exister à Baie-Saint-Paul un besoin de rassembler tous les acteurs locaux autour d'une vision commune du futur. Définir une telle vision permettrait de mobiliser et de fédérer les acteurs (municipalité et organismes) pour les aider à travailler tous ensemble vers des orientations et des objectifs partagés. Il semble exister un besoin important de trouver un équilibre entre une approche basée sur une promotion tournée vers l'extérieur et les visiteurs, et une approche davantage basée sur les besoins de la population locale et son bien-être. L'établissement d'une vision commune devrait permettre d'équilibrer ces approches et de trouver une façon de les faire coexister tout en établissant des synergies positives entre elles. À partir des enjeux cernés et des propositions émises pendant la

clinique, il est possible de commencer à esquisser une vision concernant le rôle de la culture dans le développement de Baie-Saint-Paul. Dans tous les cas, il semble y avoir un consensus voulant que le citoyen soit au cœur des préoccupations et des enjeux de la nouvelle politique culturelle. Il serait important que cette vision collective exprime et reflète les visions de tous les acteurs et secteurs du territoire pour s'assurer de leur adhésion à la nouvelle politique culturelle.

- **Vers un mode de gouvernance horizontal et coopératif**

Il semble y avoir un besoin très important de communication, de concertation et de collaboration à Baie-Saint-Paul, non seulement entre la municipalité et les acteurs du territoire, mais aussi entre tous les acteurs du milieu. Ceci semble indiquer que la municipalité pourrait jouer un rôle de coordinateur et de catalyseur de l'action de ces différents acteurs. Ainsi, la municipalité ne viendrait pas nécessairement se substituer au travail des acteurs locaux ; elle favoriserait plutôt le soutien et la synergie entre les acteurs. De plus en plus de milieux misent aujourd'hui sur la « coopération culturelle » pour redéfinir les liens entre les acteurs locaux et les orienter vers davantage d'horizontalité et de relations d'égal à égal qui permettent la co-construction des actions culturelles (voir les pratiques de CULTURAT, de la Ville de Lyon sur la Charte de coopération culturelle ainsi que du comité Culture 21 de Vaudreuil-Dorion).

- **Impulser un renouveau citoyen en renforçant l'appropriation citoyenne, la gouvernance participative et la démocratie culturelle**

Les participants à la clinique ont montré l'image d'un milieu désirant une approche beaucoup plus tournée vers l'action citoyenne, la participation active et la démocratie culturelle. Cette approche pourrait se traduire dans l'action en culture de la municipalité, mais aussi dans la gestion des infrastructures culturelles et des événements ainsi que dans les mécanismes de gouvernance. Il semble y avoir un réel désir de se tourner vers des approches plus souples, plus collaboratives et d'opérer un virage vers le décroïsonnement, l'autogestion et l'appropriation citoyenne. La municipalité pourrait être l'instigatrice de cette dynamique et de ce renouveau citoyen en culture à Baie-Saint-Paul.

- **Constituer un comité Culture 21**

Afin de développer une approche transversale de la culture comme facteur de développement durable de la ville, il serait intéressant de récolter les points de vue d'autres secteurs pour l'élaboration de la politique culturelle. Il est généralement plus facile de générer de la coopération et de la collaboration si l'on associe les autres secteurs, en tenant compte de leur vision et de leurs souhaits dès le début d'une démarche. De nombreux acteurs provenant d'autres secteurs ont démontré un fort intérêt pour la culture lors de la clinique. En ce sens, il pourrait être intéressant d'ouvrir la composition du comité sur la politique culturelle pour accueillir des représentants de secteurs extérieurs au secteur culturel ou de créer un espace pour continuer à recevoir leurs contributions. Il serait

également souhaitable de créer un comité permanent (comme un comité culture 21) qui continuerait à réunir les participants de la clinique culturelle pour qu'ils soient réellement partie prenante de la démarche de la municipalité et y soient associés de façon continue, y compris après l'adoption de la politique culturelle. Ce comité pourrait offrir un espace de travail pour favoriser la coordination et les collaborations entre les organismes agissant sur le territoire.

- **Élaborer un plan d'action culturel multi-acteurs et multi secteurs**

Généralement, un plan d'action culturel concerne seulement les services en culture d'une municipalité. Pourtant, étant donné les enjeux transversaux abordés, il pourrait être pertinent d'associer différents acteurs et services au plan d'action pour la mise en œuvre de la politique culturelle qui sera élaboré ensuite, et d'en faire des partenaires formels. Des outils plus souples existent, comme par exemple les chartes de coopération culturelle. La création d'un tel outil pourrait être prévue dans la politique culturelle ou son plan d'action.

- **Faire de la médiation culturelle un axe de travail porteur et rassembleur sous le leadership de la municipalité**

La médiation culturelle est apparue à plusieurs reprises comme un axe de travail porteur et rassembleur. Elle pourrait constituer une réponse sérieuse et ambitieuse à de nombreux enjeux évoqués par les participants lors de la clinique culturelle. Pour ces raisons, il serait pertinent que la municipalité poursuive la réflexion sur cette approche pour éventuellement en faire un axe d'action de sa politique culturelle. De plus, il pourrait être intéressant de mettre en place un programme en médiation culturelle avec un fonds pour soutenir les projets du milieu en la matière. Dans tous les cas, il est important que les acteurs du milieu trouvent leurs propres façons de faire de la médiation culturelle, sans « copier-coller » les expériences vécues dans d'autres milieux.

- **Réaliser un exercice public de participation citoyenne**

La clinique culturelle est un exercice de travail exploratoire restreint à un groupe de personnes. Il est donc essentiel que les résultats de la clinique soient complétés et enrichis par des activités de participation citoyenne ouvertes à tous. La question du rôle de la culture dans le développement durable de la collectivité devrait ainsi pouvoir être abordée par tous les citoyens afin de permettre à la collectivité de proposer des actions en la matière.

- **Lancer une démarche en aménagement culturel du territoire**

L'aménagement culturel du territoire est une nouvelle approche mise de l'avant par l'Agenda 21 de la culture. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec l'a d'ailleurs récemment adopté comme champs d'intervention. Lors de la clinique culturelle, les participants ont proposé de nombreuses actions en lien avec la culture et l'aménagement du territoire. Par conséquent, il serait pertinent pour la Ville de s'engager dans une démarche d'aménagement culturel du territoire prenant en compte les composantes culturelles et

distinctives de son territoire afin d'améliorer la qualité des milieux de vie et de créer des espaces sains et attractifs dans lesquels les citoyens se reconnaissent, interagissent et ont envie de vivre.

- **Adopter un axe sur les paysages culturels et patrimoniaux**

Baie-Saint-Paul bénéficie de paysages remarquables qui sont à la base de son identité et de son patrimoine. Il semble essentiel que sa politique culturelle aborde la question paysagère et mette en place les outils nécessaires à leur identification, leur protection, leur gestion et leur valorisation.

- **Adopter une stratégie de tourisme culturel durable**

Si le tourisme offre un potentiel important pour le développement de Baie-Saint-Paul, plusieurs voix ont exprimé une forte préoccupation concernant les impacts négatifs que ce tourisme génère sur la ville et sur la culture locale. Il semble essentiel d'adopter une stratégie de tourisme culturel durable, qui permette de mobiliser positivement le tourisme comme un facteur de développement culturel durable au bénéfice des citoyens de Baie-Saint-Paul, tout en atténuant ses effets négatifs.

Avec cette clinique culturelle, les organisateurs souhaitent notamment outiller les différents secteurs de la société afin qu'ils utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement la municipalité et pour les aider à avoir une vision globale pour agir ensemble. Ils souhaitent plus précisément recueillir les points de vue des divers secteurs qui composent la collectivité en vue de l'élaboration de la nouvelle politique culturelle et réfléchir de manière transversale aux voies à prendre pour faire de la culture :

- un outil de renforcement du tissu social et du bien-être de la population;
- un facteur d'attractivité et de rétention de la population;
- l'un des piliers du développement durable sur le territoire.